



USURE PROFESSIONNELLE DE SALARIÉS suivis par un SPSTI de la région parisienne

Dr H. Attali¹, Dr R. Codron¹, P-Y. Montéléon², V. Mora¹, Dr I. Mouchetrou Njoya¹, Dr O. Semoun¹, Dr C. Wargon¹, C. Zind³, M. Noyé⁴

L'usure professionnelle est définie comme un processus d'altération durable de la santé physique, psychique et sociale, lié au travail. Elle représente un enjeu fort des Plans nationaux de santé au travail et des missions des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).

OBJECTIFS

Recueillir la perception :

- des situations usantes vécues par les salariés (sur les plans physique, psychique et relationnel) ;
- de l'état de santé physique, psychique et ses liens avec le travail.

Recueillir la capacité à se projeter au travail dans la durée.



MATÉRIEL - MÉTHODE

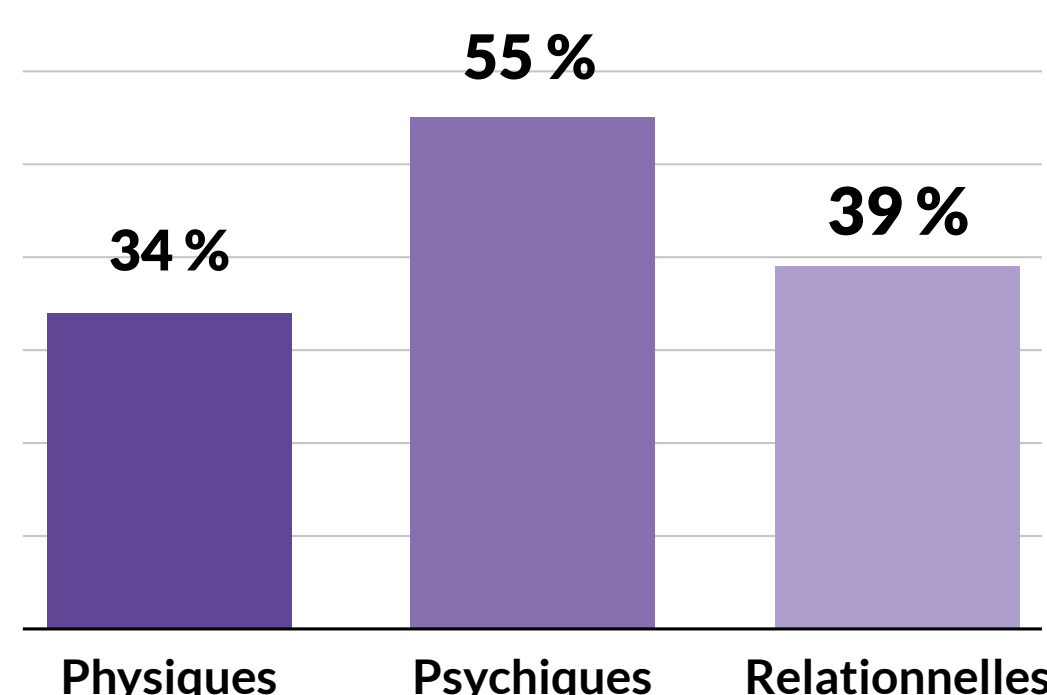
Étude de février à mai 2024 par auto-questionnaire proposé aux salariés, tous âges, métiers et motifs de visites confondus. Saisie sur LimeSurvey® et analyses par SPSS®.

RÉSULTATS

Sur 2 121 questionnaires reçus :

- 52 % de femmes.
- Âge moyen : 40 ans.
- Ancienneté moyenne : 19 ans.
- Secteur majoritaire : tertiaire (37 %).
- Employés : 43 % et cadres : 38 %.

Situations Usantes (SU) vécues :



- Difficulté à tenir physiquement et/ou psychologiquement leur travail : 35 %.
- Effet négatif du travail sur la vie personnelle : 40 %.
- Lien entre santé dégradée sur les plans physique et psychique et conditions de travail passées ou actuelles : 21 %.

Amélioration de la santé en lien avec :

- un aménagement de poste définitif : 32 % ;
- un changement de métier ou de poste : 23 % ;
- une formation : 70 %.

Caractéristiques plus fréquentes associées aux SU (p<0,001) :

- **SU physiques :**
 - les 56 ans et plus ;
 - les ouvriers et employés ;
 - les secteurs : BTP, transport/logistique, commerce, services ;
 - les salariés ayant débuté avant 18 ans.
- **SU relationnelles :**
 - les salariés des secteurs des services et tertiaires.
- **SU psychiques et relationnelles :**
 - les femmes ;
 - les agents de maîtrise, les cadres.
- **SU physiques et psychiques :**
 - salariés avec état de santé physique et psychique jugé plus mauvais, en lien avec le travail.
- **SU psychiques, physiques et relationnelles :**
 - contrat de travail à durée indéterminée ;
 - non-conciliation vie professionnelle/vie personnelle ;
 - répercussions négatives du travail sur la vie personnelle.

Capacité des salariés à se projeter dans le temps, à leur poste de travail, en tenant compte de leur état de santé et de leurs conditions de travail actuelles (p<0,001) :

- 52 % des salariés ont estimé ne pas pouvoir continuer leur travail actuel au-delà de 5 ans ;
- chez ceux vivant des SU : 1 salarié sur 3, tous âges confondus, pense tenir son travail au-delà de 5 ans, et 1 sur 10 pour les plus de 56 ans ;
- chez ceux ne vivant pas de SU : plus des 3/4 des salariés, tous âges confondus, pensent tenir leur travail au-delà de 5 ans, et 1 sur 2 pour les plus de 56 ans.

Facteurs associés à la poursuite de l'activité professionnelle à plus de 5 ans (p<0,001) :

- **Associations positives :**
 - sexe masculin ;
 - statut cadre ;
 - trajet domicile-travail non pénible ;
 - concilier vie personnelle/vie professionnelle ;
 - répercussions positives du travail sur la vie personnelle.
- **Associations négatives :**
 - vivre des SU physiques ou psychiques ou relationnelles ;
 - avoir un mauvais état de santé lié aux conditions de travail ;
 - ne pas avoir de soutien des collègues ou de la hiérarchie ;
 - développer des astuces personnelles pour faire leur travail.



DISCUSSION - CONCLUSION

Cette étude souligne une usure professionnelle déjà présente à l'âge de 40 ans. Il est essentiel de repérer précocement les situations de travail favorisant cette usure, afin d'agir en prévention primaire sur l'organisation du travail, la formation et l'accompagnement des parcours. Elle invite à approfondir les recherches sur les spécificités des parcours professionnels féminins, afin de mieux les intégrer aux démarches de prévention.